



affiché le 12/07/23

DÉCISION DU MAIRE
N° 2023 - 143

Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat

COMMANDE PUBLIQUE
ACHAT DE FAUTEUILS DE BUREAU

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 20-066 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution du Conseil à Monsieur le Maire en matière de marchés publics ;
- Vu les consultations en procédure adaptée pour l'achat de fauteuils de bureau ;
- Considérant la vétusté du parc des fauteuils de bureau ;

DECIDE

- De signer le devis avec l'entreprise OXO89, sise Auxerre, après consultations réalisées sous la forme de procédures adaptées ouvertes conformément aux articles L 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, aux conditions suivantes :
 - 14 fauteuils avec accoudoirs au prix unitaire de 385.00 € HT
 - 17 fauteuils sans accoudoirs au prix unitaire de 305.00 € HTSoit un montant total de 12 782.45 € TTC
- D'autoriser le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tout document en lien avec ce projet.



A Tonnerre, le 10 juillet 2023

Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre